

29 JAN. 2014



Votants : 86
Convocation du Conseil de Communauté :
le 17 janvier 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 janvier 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du vendredi 24 janvier 2014

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES- LIEUX DE REUNION DES CONSEILS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

Titulaires présents :

Maryvonne ARDOUIN, Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Daniel BAUDOUIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Joël BOURCHENIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Thierry BUREAU, Jean-Luc CLISSON, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Sylvie DEBOEUF, Patrick DELAUNAY, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREFON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Catherine GAUFICHON, Michel GENDREAU, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLEAU, Jean-Jacques GUILLET, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Anne LABBE, Gerard LABORDERIE, Rabah LAICHOUR, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Elisabeth MAILLARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Olivier MARIE, Nicolas MARJAUULT, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-Louis SIMON, Michel SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Dominique VALLEE, Daniel VEILLET, Huseyin YLDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Blanche BAMANA à Huseyin YLDIZ, Julie BIRET à Franck MICHEL, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Dany MICHAUD, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Blanche BAMANA, Julie BIRET, Brigitte COMPETISSA, Annick DEFAYE, Delphine PAGE

Président de séance : René PACAULT

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 JANVIER 2014

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES – LIEUX DE REUNION DES CONSEILS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

Monsieur René PACAULT, Doyen d'âge , expose,

Vu l'arrêté préfectoral du 29 mai 2013 portant création de la Communauté d'Agglomération du Niortais par fusion entre la Communauté d'Agglomération de Niort et la Communauté de Communes de Plaine de Courance avec extension à la commune de Germond Rouvre,

Vu l'article L. 5211-11 du Code Général des Collectivité Territoriales selon lequel « l'organe délibérant se réunit au siège de l'établissement public de coopération intercommunale ou dans un lieu choisi par l'organe délibérant dans l'une des communes membres ».

Considérant que la création du nouvel EPCI emporte nécessité d'une nouvelle délibération pour désigner les salles dans lesquelles l'assemblée délibérante du nouvel EPCI pourra délibérer,

Il est proposé de soumettre la liste suivante des salles dans lesquelles pourront se dérouler les Conseils de Communauté :

- L'Espace Tartalin à Aiffres,
- La salle des fêtes de Beauvoir sur Niort
- La Salle de la Grange de Bessines,
- La Salle des Fêtes de Chauray,
- La Salle des Fêtes de Coulon,
- La Salle des Fêtes d'Epannes,
- La Salle Polyvalente de Frontenay-Rohan-Rohan,
- La Salle Polyvalente de Magné,
- La Salle des Fêtes de Mauzé-Sur-le-Mignon,
- Le Centre de Rencontre de Noron à Niort,
- La salle des Fêtes de Prahecq
- Le Centre Socioculturel de Saint-Gelais,
- La Salle des Fêtes de Saint-Hilaire-la-Palud,
- La Salle Polyvalente de Saint-Rémy,
- La Salle des Fêtes de Villiers-en-Plaine,
- La Salle Polyvalente de Vouillé.
- Le siège social de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Par ailleurs il est précisé que ces salles des communes membres de la Communauté d'Agglomération du Niortais sont mises à disposition de l'EPCI à titre gratuit le temps de la séance du conseil de Communauté.

La commune se charge d'installer le mobilier nécessaire à l'organisation de la réunion.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Désigner les salles mentionnées dans la liste ci-dessus comme lieux de réunions des conseils de communauté

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 86
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

